



# FAITS ESSENTIELS 2014

JANVIER - DECEMBRE 2014

## LE CICR EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est une organisation humanitaire, neutre et indépendante. Sa mission exclusivement humanitaire est de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et de la violence, et de leur porter assistance. Présent en République Démocratique du Congo (RDC) depuis 1978, le CICR maintient une délégation à Kinshasa, des sous-délégations à Bukavu, Goma, Kisangani et Lubumbashi, ainsi que des bureaux à Manono, Uvira, Beni et Bunia.

### RENDRE VISITE AUX PERSONNES PRIVÉES DE LIBERTÉ

Afin de promouvoir un traitement humain et des conditions de détention conformes aux lois congolaises et aux standards internationaux, le CICR a poursuivi ses visites aux personnes privées de liberté.

*Au cours de l'année 2014, il a ainsi :*

- effectué 270 visites auprès de plus de 19'200 personnes détenues dans 74 lieux de détention civils ou militaires et assuré le suivi individuel de 1'889 d'entre elles ;
- offert aux détenus la possibilité de maintenir le contact avec leurs proches grâce aux messages Croix-Rouge (MCR). 2'008 MCR ont ainsi été collectés et 1'644 ont été distribués ;

- poursuivi son assistance régulière à 12 dispensaires de prisons ;
- alimenté en moyenne 2'650 détenus chaque mois à travers le pays grâce à un programme d'assistance nutritionnelle ;
- procédé à la réhabilitation d'infrastructures et d'installations sanitaires, ainsi qu'à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable dans 9 prisons du pays abritant au total près de 11'500 détenus. Parmi eux, environ 10'200 détenus reçoivent entre 10 et 15 litres/eau par jour.

### PRÉVENIR LES VIOLENCES À L'ENCONTRE DE LA POPULATION CIVILE

En 2014, face aux constantes allégations de violations du droit international humanitaire, le CICR a rappelé aux porteurs d'armes la protection dont jouissent les civils en vertu de cette branche du droit, et ce par le biais d'environ 250 démarches (écrites ou orales) portant sur les violations qui lui avaient été signalées.



CICR



## RASSEMBLER LES FAMILLES SÉPARÉES PAR LES CONFLITS

Les déplacements incessants et répétés que génèrent les conflits armés et les autres situations de violence continuent de provoquer de nombreuses séparations de membres de familles et particulièrement d'enfants, parfois au-delà des frontières du pays.

En collaboration avec la Croix-Rouge de la RDC (CRRDC), le CICR a poursuivi ses efforts pour permettre aux familles séparées de se retrouver ou de reprendre contact, en RDC ou dans les pays limitrophes.

*En 2014 :*

- 774 enfants (parmi eux 283 enfants anciennement enrôlés auprès des forces et groupes armés) ont été réunifiés avec leurs familles ;
- 30 enfants ont été rapatriés dans des pays tiers, afin d'être ultérieurement réunifiés avec leur famille ;
- 418 enfants anciennement enrôlés auprès des forces et groupes armés, préalablement réunifiés, ont été visités par le CICR avec le support des volontaires de la CRRDC afin de s'assurer de leur intégration dans leur famille et leur communauté ;



- 44'253 messages Croix-Rouge ont été collectés et 36'846 ont été distribués en RDC, qui ont permis de rétablir ou de maintenir le lien avec des membres de la famille ;
- Au début novembre, 841 enfants suivis par le CICR étaient toujours en attente de retrouver leurs proches. Ils vivent dans des centres de transit ou en familles d'accueil, sur tout le territoire.

Par ailleurs, environ 1'267 enfants anciennement enrôlés auprès des forces et groupes armés dans 12 structures d'accueil ont bénéficié de séances de sensibilisation afin de faciliter leur retour dans leurs familles et communautés. Dans 12 localités, le CICR a soutenu les efforts des communautés avec pour objectifs la réintégration d'enfants anciennement enrôlés auprès des forces et groupes armés et la prévention de futur recrutement.

## AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Le CICR a poursuivi son assistance régulière à 3 centres de réadaptation physique à travers le pays, ainsi qu'à 11 centres de santé et 5 hôpitaux, au Nord et Sud-Kivu, afin que les populations les plus vulnérables aient accès à des soins de santé primaires et secondaires.

*En 2014 :*

- en tout, 655 porteurs d'armes et civils blessés par arme ont bénéficié d'une prise en charge par 2 équipes chirurgicales du CICR basées à Bukavu et à Goma ;
- 915 personnes handicapées physiques, dont 695 personnes amputées d'un membre inférieur, ont bénéficié de services de réadaptation physique, comprenant la physiothérapie et la livraison d'un total de 407 appareillages orthopédiques ;
- près de 90'000 personnes peuvent bénéficier d'un accès aux soins de santé primaires grâce au soutien apporté à 11 aires de santé dans les provinces des deux Kivu ;

- plus de 5'600 victimes de violences sexuelles et/ou ayant subi des traumatismes dans le cadre des conflits dans les Kivu ou des violentes attaques dans la Province orientale, ont reçu un soutien psychosocial.

## SUBVENIR AUX BESOINS ESSENTIELS

Le CICR intervient pour maintenir ou rétablir les moyens de subsistance permettant aux familles affectées par les conflits armés de couvrir leurs besoins essentiels.

Il s'agit d'aider les plus vulnérables d'entre elles, en particulier celles qui sont déplacées ou qui rentrent chez elles. Les volontaires de la CRRDC participent également aux distributions d'assistance organisées par le CICR.

*Ainsi en 2014 :*

- au total, 231'481 personnes déplacées ou ayant regagné leur foyer ont reçu des articles ménagers de première nécessité (directement ou via un système de bons) ;
- dans des régions touchées par les conflits, 100'686 personnes ont bénéficié de distributions de vivres et plus de 260'128 ont reçus des semences vivrières ou maraichères, ou alors des alevins pour la pisciculture.

## ASSURER L'ACCÈS À L'EAU ET AMÉLIORER L'ASSAINISSEMENT

Le CICR travaille avec les structures nationales spécialisées comme la REGIDESO et le Service National d'Hydraulique Rural (SNHR), mais également avec la CRRDC et les communautés pour s'assurer que les populations disposent d'un meilleur accès à l'eau potable.



En milieu rural, le CICR associe les comités d'eau locaux dans la définition, la réalisation et la maintenance de projets.

*Parmi ses nombreuses actions menées en 2014, le CICR a notamment :*

- poursuivi des travaux d'amélioration de la production en eau dans la ville de Goma, en particulier grâce à la mise en service d'une nouvelle station de pompage, et cela au profit de plus de 200'000 habitants qui ont commencé à recevoir de l'eau potable ;
- assuré la réhabilitation et l'amélioration de 9 structures de santé, dans les provinces du Nord et Sud-Kivu, qui cumulent une capacité de 2'000 lits. Un terrain de basket a été construit pour le centre orthopédique Heri-Kwetu à Bukavu ;
- réhabilité ou assuré l'extension de 14 systèmes d'approvisionnement en eau en milieu rural en faveur d'environ 200'000 bénéficiaires ;
- construit 6 maisons d'écoute, qui sont des centres d'accueil où les victimes de violences sont prises en charge par des assistants psychosociaux ;
- financé la mise en œuvre d'un projet d'approvisionnement en eau potable en milieu rural avec la CRRDC pour 2'468 habitants.

## COOPÉRER AVEC LA CROIX-ROUGE DE LA RDC



*En 2014 :*

- dans le cadre de la préparation aux urgences, le CICR a fourni aux branches de la CRRDC des provinces du Nord et Sud-Kivu, Province Orientale, du Katanga et du Kasai-Occidental, ainsi qu'au siège national, divers matériels d'intervention, de secours et d'identification composés de 8 kits d'intervention, 2 kits de gestion de dépouilles mortelles, 280 trousseaux de secours ainsi que 100 contenus pour

trousseaux et 1'500 dossards et 150 drapeaux. Par ailleurs, un atelier national regroupant tous les responsables de gestion des catastrophes des 11 provinces a été organisé à Kinshasa. Un atelier similaire a été organisé au niveau des branches pour 20 cadres de gestion des catastrophes dans les provinces du Nord et Sud-Kivu, Province Orientale, du Katanga et du Kasai-Occidental, ainsi que 2 formations sur la gestion des dépouilles mortelles à Beni (Nord Kivu) et Lubumbashi (Katanga) ;

- le CICR a apporté un soutien financier à 5 branches situées au Nord et Sud-Kivu, en Province Orientale, au Katanga et au Kasai occidental pour leur fonctionnement et le suivi de leurs activités, et a également contribué activement à la redynamisation de la CRRDC en organisant 11 séances de vulgarisation des statuts et Règlement intérieur dans les 11 provinces de la RDC ;
- le CICR a fourni 3 ordinateurs portables au siège et aux branches du Kasai Occidental et du Katanga, ainsi que 3 motos aux branches du Kasai Occidental, de la Province Orientale et du Katanga.



## PROMOUVOIR LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE ET LE CICR

Le CICR a poursuivi ses efforts visant à faire connaître les normes du droit international humanitaire (DIH), ainsi que son action humanitaire, impartiale, neutre et indépendante.

En 2014, le CICR a sensibilisé :

- plus de 7'360 membres des forces armées et de sécurité (FARDC du Nord et Sud-Kivu, du Katanga, de la Province Orientale et de Kinshasa, ainsi que des casques bleus de la Monusco) ;
- près de 300 officiers et sous-officiers en école ;
- il a également organisé des tables rondes sur la prise de décision opérationnelle qui ont impliqué plus de 120 officiers d'état-major des régions militaires en Ituri, au Nord et au Sud-Kivu, au Katanga, et à Kinshasa ainsi que les officiers de l'état-major de la MONUSCO ;
- plus de 340 membres de groupes armés dans l'Est de la RDC ;
- plus de 7'500 membres de la société civile dans l'Est du pays et à Kinshasa ;
- 25 députés nationaux des commissions « Politique, Administrative et Juridique » et « Défense et Sécurité » et plus de 250 membres des autorités civiles ;
- 31 participants venant de 6 pays à l'occasion d'un séminaire régional sur la mise en œuvre des traités sur les armes en Afrique Centrale ;
- 1'500 étudiants en licence de droit et Relations internationales des universités de Kinshasa, du Nord et Sud-Kivu ainsi que de la Province Orientale. De plus, 6 équipes Universitaires ont participé à la phase finale de la 3<sup>ème</sup> édition du concours national de plaidoirie sur le DIH, remportée par l'Université Catholique de Bukavu (UCB).

### Délégation du CICR en RDC

32, avenue Papa Iléo  
B.P. 7325 KIN 1, Kinshasa,  
Commune de la Gombe  
T +243 81 700 60 61 / 81 717 24 59  
E-mail : kin\_kinshasa@icrc.org

### Sous-délégation de Bukavu - Sud-Kivu

21, avenue Patrice Emery Lumumba  
Commune d'Ibanda  
T +243 81 036 68 13 / +243 99 801 80 11  
E-mail : buk\_bukavu@icrc.org

### Sous-délégation de Goma - Nord-Kivu

140/7, avenue des Grévilléas  
T +243 81 036 70 04 / 99 801 80 10  
E-mail : gom\_goma@icrc.org  
www.icrc.org  
© CICR, janvier 2015

### Sous-délégation de Kisangani

Province Orientale  
32, avenue Général Mulamba  
Commune de la Makiso  
T +243 81 200 33 86 / 99 290 69 61  
E-mail : kii\_kisangani@icrc.org

### Sous-délégation de Lubumbashi - Katanga

2, avenue Koni  
Quartier Makomeno  
T +243 81 031 64 44 / 81 899 68 44  
E-mail : lub\_lubumbashi@icrc.org